

Image not found or type unknown



Opposition abusive sur cheque

Par **nikorious**, le **09/11/2012** à **18:49**

Bonjour,rrnrnJ'ai deposer un cheque le 05/09/12 de 700 € sur mon compte de la part d'un tiers qui me devait de l'argent. Le cheque fut crédité sans problemes. Le 07/11/12 soit plus de 61 jours apres l'encaissement je constate que se cheque m'a ete débité pour opposition cheque volé. L'emetteur du cheque suite a une querelle de couple a accuse son mari et porter plainte contre lui pour avoir volé ce cheque ! Plainte depose apres l'encaissement du cheque et retirée par la suite.rnQuestion : la banque avait elle le droit de retirer l'argent de mon compte plus de 60 jours apres l'encaissement ?rnJe soupconne la banque qui est la meme que moi et l'emetteur du cheque d'avoir faciliter la procedure pour que l'argent me soit repris.rnJe rappelle que depuis elle a annulé sa plainte. Help